

JUSTICE: l'eurodéputée Virginie Rozière s'inquiète du manque d'ambition de Mme Jourová sur la protection des lanceurs d'alerte

Bruxelles, 28/11/2017 (Agence Europe) – La députée européenne Virginie Rozière (S&D, française) a fait part de ses inquiétudes auprès d'EUROPE, mardi 28 novembre, à la suite des propos de la commissaire à la Justice Vera Jourová, rapportés par le quotidien belge *Le Soir* daté du même jour.

Selon *Le Soir*, la commissaire estime « *dangereuse* » une protection, au niveau européen, des lanceurs d'alerte contre les poursuites pénales « *sans garde-fous contre les dénonciations abusives* ». À ses yeux, il est nécessaire de garantir « *l'anonymat* » dans quatre cas : la corruption, le blanchiment d'argent, la fraude et l'évasion fiscale. Elle a toutefois reconnu ne pas être certaine de pouvoir lutter contre l'optimisation fiscale agressive, comme les *Luxleaks*, et ne pas être certaine non plus de pouvoir proposer une protection horizontale - en référence au débat autour de la base juridique, pourtant résolu par les services juridiques du PE ([EUROPE 11628](#)).

Des propos qui inquiètent du côté du PE. La députée Virginie Rozière, rapporteur d'un texte d'initiative sur une protection horizontale pour les lanceurs d'alerte, s'est dite « *inquiète de l'ambition* (de la commissaire) *au vu de ses propos* ». Pour elle, l'approche sectorielle ne doit pas être privilégiée et la protection des lanceurs d'alerte « *ne peut se cantonner aux seuls faits illégaux* », rappelant que les scandales fiscaux démontrent que « *les multinationales jouent des flous de la législation pour justifier des pratiques qui portent atteinte à l'intérêt général* ». « *Il faut justement protéger ceux qui dénoncent ces situations, y compris en cas de poursuites judiciaires, sans pour autant porter atteinte aux droits des autres parties* », a-t-elle conclu.

Les signaux en provenance de la Commission européenne sont inquiétants pour la députée, qui s'était déjà exprimé à la suite du retard pris par la proposition législative annoncée par la commissaire Jourová ([EUROPE 11873](#)).

Pour rappel, le Parlement européen a adopté un texte appelant la Commission à soumettre une proposition législative ambitieuse et horizontale d'ici à la fin de l'année ([EUROPE 11886](#)). (*Pascal Hansens*)